

CASTELSAGRAT

Bulletin Municipal



Janvier 2020

Editorial

C'est toujours avec beaucoup de plaisir que je m'adresse à vous chaque début d'année. Au nom du Conseil Municipal et en mon nom personnel, je vous présente nos souhaits les plus sincères de santé, de bonheur, de solidarité, de fraternité sans oublier la réussite de vos projets personnels, professionnels ou associatifs et scolaires pour les jeunes.

Je souhaite la bienvenue à **Laurent Wydra** qui revient dans son village natal pour ouvrir son garage automobile chemin des Catalpas (précédemment tenu par son père Fernand). Sa compétence est connue et reconnue, souhaitons-lui beaucoup de réussite dans son activité.

Pour ce qui concerne notre boulangerie, je vous informe que **Mr et Mme Osborne**, propriétaires du château de Plombis, ont acquis le fonds de commerce et je remercie **Alexis Billson** qui a suivi ce dossier pour eux et m'a tenu informée. Je les remercie vivement pour leur initiative et leur volonté d'avoir souhaité conserver notre boulangerie.

Je remercie chaleureusement les Présidentes et les Présidents d'Associations pour leur dévouement et leur enthousiasme qui crée de l'animation dans notre commune ainsi que les bénévoles qui les entourent, les groupes de paroissiens qui s'occupent de nos églises, les bénévoles de l'église de St Michel d'Ursaud qui ont fait installer un nouveau vitrail et Michèle Bergon qui a réalisé, bénévolement, elle-même des vitraux pour l'église de Buzenou.

Je voudrais mettre à l'honneur aussi nos champions sportifs : Dorian Hugon et Samantha Goncalves qui ont obtenu en 2019 de bons résultats dans sa discipline favorite le roller, Nicolas Ballarin et sa compagne Anaïs Noailles pour leurs bons résultats en endurance équestre, Sylvette et Jean-Claude Antonietti, et Kévin Dias pour leurs excellents résultats au championnat de France en endurance équestre attelage.

Merci aussi à l'ensemble du personnel communal qui assure le bon fonctionnement quotidien de notre commune, ils sont très polyvalents, accomplissent leur mission avec courage, Mes adjoints et mes conseillers municipaux qui m'apportent leur aide et leur soutien.

Comme je l'avais évoqué l'an dernier le recensement de la population a eu lieu et nous venons de recevoir le résultat : 583 habitants et il y a 5 ans 570. Une progression constante de notre population est un bon indicateur de l'attractivité de notre commune.



HOMMAGE à Monsieur André BRAMAN, Ancien Maire de Castelsagrat

C'est avec une profonde tristesse et beaucoup d'émotion que je vais évoquer le parcours d'élus d'André Braman qui a marqué d'une empreinte indélébile notre commune.

À l'annonce de son décès, nous avons tous ressenti une peine intense car au-delà du Maire il y avait l'homme : humain, compréhensif, tolérant et à l'écoute des autres.
C'était un sage

Notre ancien Maire nous a quitté le 22 octobre à l'âge de 88 ans à son domicile. Avec sa disparition, c'est une page d'histoire de notre commune qui se tourne. Je souhaite au nom de tous, au nom des conseillers municipaux avec lesquels il a œuvré, exprimer notre profonde gratitude à celui qui a tant fait pour Castelsagrat, cette commune dans laquelle il était né et qu'il aimait tant.

Il a débuté sa carrière municipale en 1971 comme Conseiller Municipal puis il a été élu 2^{ème} adjoint en 1989.

ET en Juin 1995, il a été élu maire, et l'est resté jusqu'en mars 2014. De 1995 à 2001 il a été Vice-Président de la Communauté de Communes
En 2014, il a souhaité quitter son mandat de Maire mais a accepté de rester conseiller municipal, c'était notre mémoire.

On a coutume de dire que quand un ancien s'en va, c'est comme si on brûlait une bibliothèque.

En plus de son action municipale, il avait occupé des fonctions à la chambre d'agriculture.

Son mandat de maire a été marqué par de nombreuses réalisations :
La voie d'évitement, l'aménagement de la place de la liberté et celle du 14 juillet, la réhabilitation de la Mairie, la traversée du village, l'aménagement de la rue du couvent et de la rue de l'échauguette, la rue Notre Dame, la rénovation de la maison place du 14 juillet, pour ne citer que les principales car il y en a d'autres et enfin le projet qui lui tenait tellement à cœur le sentier botanique.

MERCI André pour tout ce que vous avez fait pour Castelsagrat.

SOMMAIRE

Vie municipale

Sur les bancs de l'école

Vie Associative

Nos champions

Guide pratique

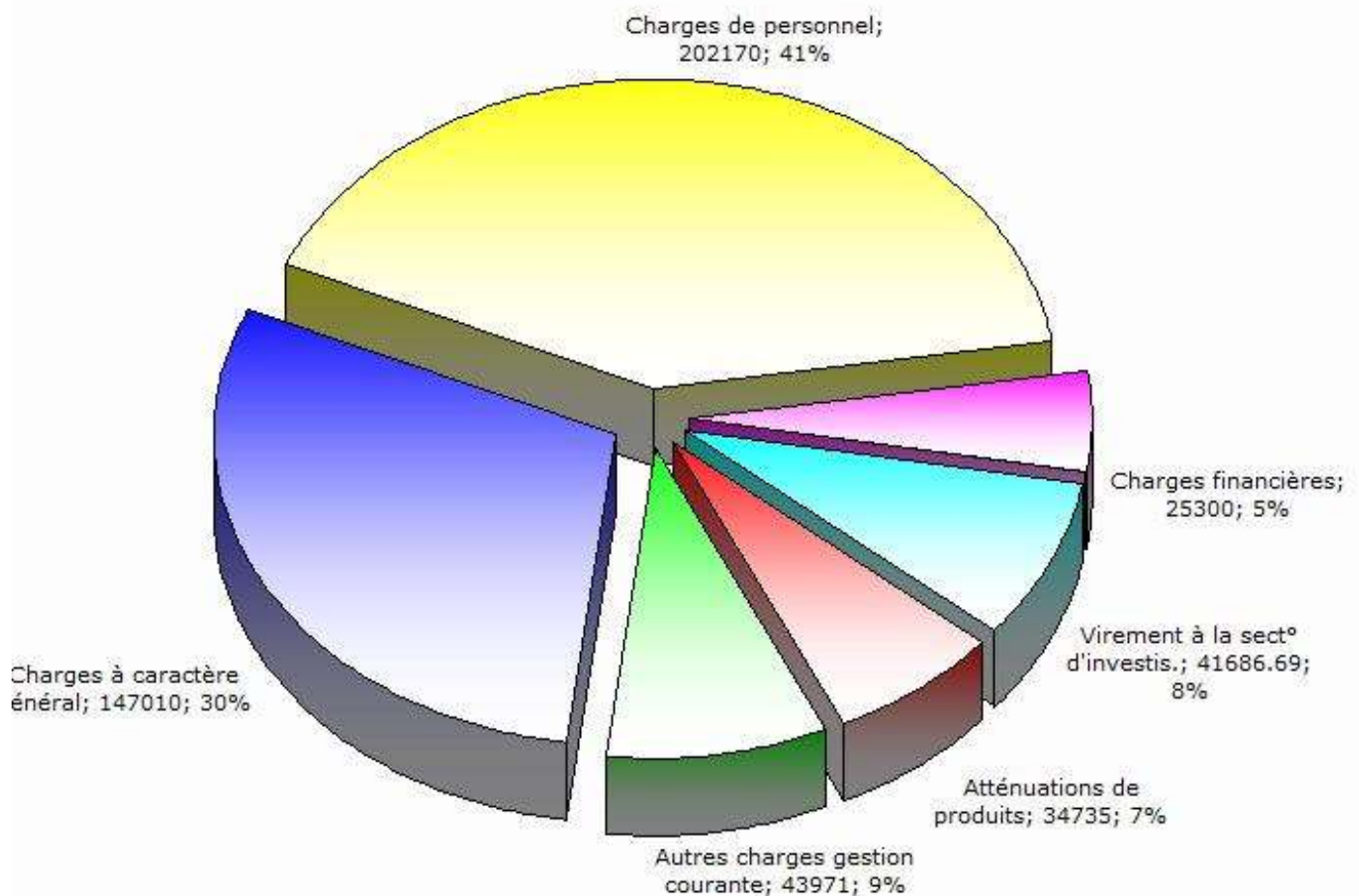
Les Syndicats

Patrimoine

VIE MUNICIPALE

BUDGET COMMUNAL

Répartit° budget par chapitre \ Fonctionnement-Dépense



A ce budget principal s'ajoute le budget du **service assainissement** qui est un budget annexe voté par le conseil municipal. A noter que ce budget doit obligatoirement s'équilibrer. En dépenses, il comprend les frais de personnel liés à l'entretien de la station d'épuration (entretien réalisé par nos employés municipaux) et les frais d'intervention d'une entreprise spécialisée en cas de panne sur la station elle-même ou la station de reprise. En recettes la redevance payée par les abonnés.

Le service assainissement sera transféré à la Communauté de Communes des Deux Rives de Valence d'Agen en cours d'année.

TRAVAUX :

Eglise Notre Dame

Comme l'année dernière, des travaux de reconstitution de vitraux ont été entrepris en 2019. Les dernières restaurations sont prévues en 2020.

Pour un montant total de travaux de 18 060€ ; subventionné par la Direction Régionale des Affaires Culturelles, le Département et la Communauté de Communes des 2 Rives.



REHABILITATION DE LOCAUX COMMUNAUX : AMENAGEMENT D'UN LOCAL COMMERCIAL (EPICERIE) ET D'UN LOGEMENT 27 Place de la Liberté



L'opération est terminée.

Un local commercial y a été aménagé aux normes d'accessibilité au rez-de-chaussée pour une épicerie et à l'étage, un logement de type 4.

Cette opération permet le maintien du patrimoine de la Place.

REHABILITATION L'ANCIEN COUVENT AMENAGEMENT DE 6 LOGEMENTS ET D'UNE SALLE MULTI-USAGES

Cette réhabilitation avec l'aménagement de 6 logements et d'une salle multi-usages va permettre de préserver ce patrimoine existant et d'améliorer l'attractivité globale du village : maintien du groupe scolaire, des commerces pour les habitants du village et des alentours comme pour l'animation et la vie locale.

Ces travaux devraient être terminés au printemps.



Sur les bancs de l'école...

En janvier, les enfants sont retournés sur les bancs de l'école après les festivités de fin d'année.

Cette année 63 élèves remplissent les 3 classes du Regroupement Intercommunal Castelsagrat Montjoi :

- 24 élèves sont inscrits dans la classe maternelle de TPS PS MS GS, accueillis par Mme SARA, l'enseignante, Mme ANTONIETTI, l'ATSEM.
- 20 élèves composent la classe de CP CE1 de Mme BERNARD, la Directrice de l'école de Castelsagrat.
- 19 élèves fréquentent la classe de CE2 CM1 CM2 de Montjoi, sous la responsabilité de Mme JOUANNY, la Directrice de Montjoi.

Les projets de l'année scolaire en cours se poursuivent en 2020 : Travail sur les aliments, rencontres sciences entre les classes du Bassin de la Barguelonne sur les thèmes de l'eau, ou encore les mécanismes.

En 2019, un ancien élève de CASTELSAGRAT, Mr CHANUC, artisan chocolatier est intervenu dans les classes pour confectionner de délicieux cadeaux pour la fête des parents ! Du coup, cette année, le thème du Carnaval sera « Gourmandises » : Les élèves du Bassin de la Barguelonne se retrouveront cette année à ST PAUL D'ESPIS pour ce moment festif.



En 2019, nous avons également eu la chance d'être invités à venir observer les chevaux lors de l'Endurance équestre annuelle, avec un petit chocolat chaud à déguster : un grand merci à ceux qui ont rendu ce moment possible !



Puis des olympiades de fin d'années seront reconduites cette année ainsi qu'une randonnée pédestre.

Sans oublier les autres sorties annuelles : rencontres sportives (CROSS), journée citoyenne sur le thème : « Tri et recyclage des déchets » et l'intervention du SMEEOM.

Cette année encore, des activités périscolaires de 15h45 à 16h45, après la classe, ont été mises en place par la municipalité. Ces activités sont gratuites et de qualité. Le jeudi soir, un intervenant de la CC2R prend en charge les élèves en sport. Durant ce même temps, d'autres élèves sont pris en charge par Mme GUILBAUT et par Mme ANTONIETTI qui assurent des activités très ludiques.

Tous ces projets sont réalisés grâce à l'appui de la Municipalité de Castelsagrat, nous remercions Mme la Maire et les élus municipaux pour leur soutien financier et logistique, pour l'attention et l'intérêt qu'ils portent à notre école.

Remercions aussi le personnel municipal qui permet à l'école de fonctionner dans les meilleures conditions possibles : Mme Joëlle ANTONIETTI (ATSEM, garderie et activités périscolaires), Mme Rosa BOUKHATA (garderie et cantine), Mme Sabine GUILBAUD (cantine, garderie et activités périscolaires), et Mr Alain GUILBAUD ainsi que Mr Philippe ROUZIERES, qui s'occupent avec efficacité de l'entretien de l'école.



Enfin, alors que le Loto de l'école vient de se terminer, un grand merci aux artisans et commerçants de Castelsagrat pour leur générosité, aux habitants du village pour être venus nombreux, et aux parents pour leur investissement dans cette manifestation.

Meilleurs vœux à tous.

VIE ASSOCIATIVE

LE COMITE DES FETES

En 2019, fidèle à ses engagements, le Comité des Fêtes de Castelsagrat n'a pas manqué d'organiser ces manifestations si prisées des habitants de la commune et de ses environs :

- le 21 avril : la brocante de Pâques,
- le 21 juin : la fête de la musique et la Saint-Jean,
- le 04 août : la brocante d'été,
- les 14 et 15 août : la fête votive,
- les 04-05-06 octobre : la fête de Fourquet.

L'attractivité et le succès de ces parenthèses festives sont dues au fait qu'elles s'adressent à toutes générations confondues, favorisant ainsi le lien social lors de ces rencontres, dans une ambiance conviviale, joyeuse et bon-enfant.

La présence et le plébiscite des participants, toujours aussi nombreux, sont les garants de l'inaltérable motivation de toute l'équipe du Comité des fêtes qui contribue ainsi à la renommée et au dynamisme de notre bastide médiévale.

En 2020, vous pourrez suivre l'actualité du village et nos rendez-vous festifs sur :

→ l'agenda du site de la mairie - <http://www.castelsagrat.fr/fr/accueil.html>

→ la page Facebook - <https://www.facebook.com/comitedesfetes.castelsagrat/>

@ bientôt et Vive Castelsagrat !



Photos de Corine Garrigues

Le Président, Dominique Delorme

U S CASTELSAGRAT CYCLISME



FEDERATION SPORTIVE ET GYMNIQUE DU TRAVAIL
USC CASTELSAGRAT 82

Siège social : DONZELLI Jean-Claude La Paulerie 82400 CASTELSAGRAT
Tél : 05.63.94.27.26 / 06.76.60.51.66



2019 aura été encore une bonne saison pour le club de notre bastide, l'effectif s'est encore renforcé car nous passons la barre des quarante licenciés.

A savoir : après un stage hivernal en février dernier à Perpignan, ils ont participé au tour du Fousseret, le tour du Tarn, le Lavedan, le tour des 2 vallées en Dordogne avec des places dans les 5 premiers.



Gloux Eddy (au milieu) – Arbus Thibaud (à droite)

Berthoumieu Frédéric sur le podium 3^{ème} au Lavedan,
Gloux Eddy vainqueur à Castelsagrat,
2^{ème} Arbus Thibaud

Sdrigotti Romain vainqueur à Espalais, à Castelsamayran et à Moissac.
En VTT, il est champion départemental, vice-régional dans l'Aveyron et 3^{ème} au France.

En 2020, le club organise l'épreuve du printemps à Castelsagrat, une autre épreuve en mars, un VTT à Fourquet et peut-être un cyclo-cross en novembre sur notre commune.

Actuellement les coureurs préparent la nouvelle saison, les entraînements ont lieu tous les samedis après-midi départ et retour au club house de Castelsagrat.



Sdrigotti Romain

Le Président.



Les chênes verts

Activités 2019



Belote

Le dernier jeudi après-midi de chaque mois de nombreux joueurs de belote viennent se divertir



Admirez le travail élaboré des **brodeuses** qui se rencontrent avec bonheur tous les mercredis après-midi salle de l'école



En juin **le club a fêté ses 40 ans** satisfait de cette longévité



Le **pique-nique** à St Vincent Lespinasse échangé avec nos amis de Goudourville fut très convivial



L'organisation d'un **Loto** pour la fête à Fourquet a connu un franc succès



La **Castagnade** agrémentée du vin nouveau et des merveilles a enchanté tous les participants

Le **remue-méninges** a enthousiasmé de nombreux adhérents suite à ces festivités

Repas de Noël

L'année s'est clôturée dans une ambiance sympathique et détendue où chacun est reparti avec son cadeau



En 2020 certaines activités seront reconduites et des projets sont à l'étude.

Bonne année et bonne santé

La présidente : Monique Lagouanelle



- GROUPE de VALENCE d'AGEN -

Au cours de l'année 2019, lors des multiples rencontres des adhérents du Groupe VOIR ENSEMBLE de Valence d'Agen, trois se sont déroulées à Castelsagrat :

- le 30 mars: conférence en matinée de Mme Sandy COMMUNAL-PERIER, guide conférencière, sur l' «Utilisation des plantes au Moyen-Âge», suivie de l'intervention de deux artistes, Émilie KAH et Martine TONON, présentant des textes à partir d'un tableau et des chansons.
- le 06 avril : conférence en matinée par Mme Maud MAIRESSE-JUSNEL sur « Mon métier d'éducatrice spécialisée », suivie d'un repas et d'un après-midi récréatif.
- le 06 juillet : journée de plein air à CASTELSAGRAT (82) avec grillades sous les cornières du village, tombola et après-midi récréatif.

Malheureusement, suite à la démission de plusieurs membres du Bureau pour des raisons de convenances personnelles et faute de bénévoles remplaçants, c'est avec un profond regret que le Groupe a dû se résoudre à cesser toute activité à compter du 31 décembre 2019.

Madame Brigitte TOURETTE, responsable du Groupe, ainsi que l'ensemble des adhérents et des sympathisants, tiennent à remercier chaleureusement tous les divers intervenants de la commune de Castelsagrat pour leur indéfectible et fidèle soutien en offrant sans compter leur temps, leur énergie, leur savoir-faire ainsi que leur savoir-être. De même, ils expriment une pensée toute particulière à l'égard d'Hérald BOUDET qui fut le créateur et, 25 années durant, l'âme du Groupe local de VOIR ENSEMBLE.



ASSOCIATION SPORTIVE GYMNASTIQUE CASTELSAGRAT

Notre association regroupe des personnes de tous âges qui, à l'aide de professeurs dynamiques, pratiquent la gymnastique, le step et le yoga.

Nous organisons également dans l'année deux randonnées ouvertes à tous : une au printemps, suivie, à la salle des fêtes de Castelsagrat, d'un repas concocté par nos soins et la deuxième à l'automne lors de la fête de Fourquet. En 2019, la randonnée du 7 avril a rassemblé beaucoup de participants pour des moments conviviaux et chaleureux ; Les dates de ces randonnées vous sont communiquées par voie d'affichage chez nos commerçants de Castelsagrat.

Lors de la rentrée en septembre dernier, nous avons accueilli de nombreuses nouvelles et jeunes recrues et pour celles et ceux qui aimeraient nous rejoindre, nous vous accueillerons avec plaisir, pour la gymnastique tous les mercredis de 18h45 à 19h45, pour le step également les mercredis de 19h45 à 20h30 et pour le yoga les jeudis de 20h30 à 22h00.

Toutes ces activités ont lieu dans la salle de l'école.
D'avance, nous vous souhaitons la bienvenue.

Contact : Claire PECHABADENS au 05 63 95 76 17.

Les membres du bureau vous souhaitent une bonne et heureuse année 2020.


ASSOCIATION LES AMIS DES CHATS



*Pour le bien être des chats et
pour l'harmonie dans nos communes,
la stérilisation de nos félins est indispensable*

Association loi 1901 no. : W821000447

SUIVRE ET SOUTENIR LES AMIS DES CHATS

 @lesamisdeschatsroquecor
www.les-amis-des-chats.com

L'association « Les amis des chats » agit dans votre commune afin de contrôler la population de chats errants et abandonnés. Elle prend en charge les frais de la stérilisation et l'identification de chats errants. Elle distribue des bons de stérilisation aux propriétaires ayant des moyens modestes afin de les aider à faire stériliser leur chat de compagnie. Les renseignements et les formulaires de demandes, sont disponibles dans nos boutiques bazar et depuis notre site Internet : www.les-amis-des-chats.com.

L'association « Les amis des chats » a été fondée en 2000 et célèbre ses 20 ans avec un calendrier 2020 édition spécial anniversaire. Ce dernier met en vedette des photographies en noir et blanc de chats, avec une magnifique mise en page qui met en valeur la personnalité de chaque chat. C'est un honneur que la couverture présente des illustrations de la cofondatrice Pam Revell, disparue en 2015.

Le calendrier est en vente en ligne via notre site Internet et dans nos boutiques bazar de Roquecor et Lauzerte où vous trouverez également des trésors à des prix avantageux : vêtements, brocantes, livres, bijoux, jouets ...



Nous remercions tous les bénévoles qui ont consacré tant de temps et d'efforts à la pérennité de notre travail en 2019. Le soutien généreux sous forme de parrainage du calendrier et les événements de collecte des fonds depuis de nombreuses années par des entreprises locales sont grandement appréciés.

Le Bureau



Pourquoi faire stériliser votre chat de compagnie ou un chat errant ?

- **Pas de portée non désirée**
- **Pas de chatons abandonnés**
- **Moins de risque de tumeurs mammaires et d'infections utérines**
- **Moins de marquage urinaire**
- **Moins de bagarres et de transmission des maladies graves voire mortelles pour les chats**
- **Un chat plus câlin qui reste à la maison**



Course de Castelsagrat : 2 week-ends de course en 2019 !

2019 fut une année exceptionnelle pour l'Association d'Endurance Equestre des Bastides du Bas Quercy avec 2 gros week-ends de course en juin ! La course internationale a été course de sélection pour les séniors, pour les juniors. Avec 350 chevaux participants, Castelsagrat s'est classée événement le plus important de France dans le haut niveau, avec une belle reconnaissance mondiale !



Que tous nos partenaires soient ici remerciés pour leur concours si précieux : nos bénévoles si dévoués et si efficaces, les propriétaires des chemins empruntés, nos sponsors et nos partenaires institutionnels : le Conseil Départemental 82, la Communauté de Communes des 2 Rives, la Municipalité de Castelsagrat et la région OCCITANIE pour leur confiance et leur implication ainsi que les habitants du village de Castelsagrat pour leur enthousiasme et leur aide.

L'association « endurance équestre des Bastides du Bas Quercy » vous souhaite une merveilleuse année 2020 et vous invite à participer avec les cavaliers à la prochaine course d'endurance le samedi 16 mai 2020 pour des petites épreuves de 20 à 60 km puis le week-end de l'ascension du 21 au 23 mai 2020 pour les épreuves internationales de 80 à 160 km dans notre belle bastide de CASTELSAGRAT.

Les organisateurs :

Jean-Jacques DONZELLI, Frank VERBRUGGE, Anne DONZELLI,
Anne-Charlotte VERBRUGGE, et Claire SAPET

« NOS CHAMPIONS »

« ENDURANCE EQUESTRE » NICOLAS BALLARIN

PALMARES



2^{ème} CEI*** 160 km de Fontainebleau
2^{ème} CEI*** 160 km de Monpazier
4^{ème} CEI*** 160 km de Compiègne
7^{ème} individuel et médaille d'argent par équipe aux championnats d'Europe de Euston Park 160 km
6^{ème} CEI ** 120 km de Barre des Cévennes
9^{ème} CEI ** 120 km de Vaissac
9^{ème} CEI ** 120 km de Monpazier
4^{ème} CEI * 80 km de La Croix Blanche
7^{ème} CEI * 80 km de Loubejac et de nombreux autres classements sur des épreuves internationales en France et à l'étranger
4^{ème} place au classement mondial des cavaliers (ranking FEI endurance open rider) et 3^{ème} français

« ENDURANCE EQUESTRE » ANAÏS NOAILLES

PALMARES

3^{ème} CEI ** 120 km de Barre des Cévennes
3^{ème} CEI ** 120 km de Florac
8^{ème} CEI ** 120 km de Compiègne
8^{ème} CEI ** 120 km de Vaissac 10^{ème} CEI ** 120 km de Soumensac et de nombreux autres classements sur des épreuves internationales en France et à l'étranger
18^{ème} place au classement mondial des cavaliers (ranking FEI endurance open rider) et 10^{ème} français



« CHAMPIONNAT DE FRANCE D'ATTELAGE A MONTENDRE (17) »

2^{ème} sur 60 km

2^{ème} sur 40 km



Sylvette et Jean-Claude Antoniotti



André Mannequin et Kévin Dias

« ENDURANCE EQUESTRE A CASTELSAGRAT »
ANGELE ANTONIETTI
PALMARES



Angèle a couru pour la 1ère fois sur une amateur 1 grand prix (80 kms vitesse libre).
Elle a terminé 6ème/18

« ROLLER SPORT »
SAMANTHA GONCALVES
PALMARES



- 1ère aux 12 heures de La faute sur mer (duo) avec 160 kms
- 2ème au 4x4 de Mérignac avec 89,382 kms
- 4ème au semi-marathon de Lourdes Tarbes en 42.32
- Championnat régional route Grenade : 3ème à l'élimination
- Participation au marathon de Paris en 1h35

« ROLLER SPORT »
DORIAN HUGON
PALMARES

- Coupe des France des Herbiers : 2ème au tour, 1er au 1 000 m et 1er en vitesse
- Championnat régional route Grenade : 2ème à la point et 3ème à l'élimination, 3ème en fond
- Championnat régional piste Gujan Mestras : 2ème à la point et 3ème à l'élimination, 3ème en fond
- Championnat de France piste Gujan Mestras : 3ème au relais
- Participation championnat de France marathon à Lavau sur Loire
- Participation à la coupe d'Europe à Santa Maria en Italie
- Participation à la coupe d'Europe à Ostende en Belgique
- Participation au marathon de Paris en 1h 14
- 1er au semi-marathon de Lourdes Tarbes en 33,39



Félicitations à tous nos sportifs

GUIDE PRATIQUE

RECENSEMENTS



Les résultats du recensement de la population qui s'est déroulé du 17 janvier au 23 février 2019 viennent de paraître, la population totale de la commune s'élève à 583 habitants.



Tous les jeunes Français et Françaises sont tenus de se faire recenser à la mairie de leur domicile et ce entre la date d'anniversaire de leurs 16 ans et les 3 mois qui suivent. Se faire recenser permet de se présenter aux examens officiels et d'être automatiquement inscrit sur les listes électorales à l'âge de 18 ans.

INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES



Vous avez jusqu'au 7 février 2020 pour vous inscrire sur les listes électorales en vue des élections municipales qui se dérouleront le 15 et le 22 mars 2020.

Il est conseillé aux électeurs et candidats de vérifier leur situation électorale, notamment pour ceux qui auraient connu un changement d'adresse récent ou même ancien.

Ils ont la possibilité pour cela d'utiliser la procédure d'interrogation de situation électorale en ligne, sur le site www.service-public.gouv.fr ou de se renseigner directement auprès de leur commune d'inscription.



PRIX DE L'EAU ET TARIFS ANNEXES

PRIX DU M3 D'EAU	1.62 € H.T
ABONNEMENT PARTICULIER COMPTEUR	77.00 € H.T
FRAIS D'ACCES AU SERVICE (souscription d'un nouveau contrat)	33.00 € H.T
FRAIS D'OUVERTURE BRANCHEMENT	33.00 € H.T

PLUI-H

Le PLUI-H : vous informer

Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal valant programme local de l'habitat (PLUI-H) est en cours d'élaboration sur le territoire des Deux Rives depuis 2016.

Après un diagnostic mené en profondeur, le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) fait apparaître 4 points essentiels :

Orientation 1 : construire un projet de territoire cohérent et solidaire en renforçant l'armature des pôles de vie et en répondant aux besoins des ménages.

Orientation 2 : proposer une offre résidentielle cohérente et de qualité sur le territoire.

Orientation 3 : renforcer l'attractivité du territoire en préservant et mettant en valeur la qualité de son cadre de vie.

Orientation 4 : positionner l'économie du territoire intercommunal vis-à-vis de sa situation géographique entre plusieurs aires d'influences.

Ce programme prépare l'ensemble des communes de la Communauté de Communes des Deux Rives pour les 20 ans à venir, c'est donc, vous l'aurez compris, une démarche essentielle pour l'avenir de notre territoire. Sont ainsi concernés, le développement économique et des services, la mise en valeur de notre patrimoine mais aussi le développement de l'habitat qui nous préoccupe tous.

La phase de concertation s'est terminée début décembre 2019. Une enquête publique va être lancée au 1^{er} trimestre 2020.

Le PLUI-H doit prochainement être adopté par les 28 communes de la Communauté de Communes des Deux Rives.

Pour en savoir plus :
cc-deuxrives.fr



ÉTAT CIVIL 2019

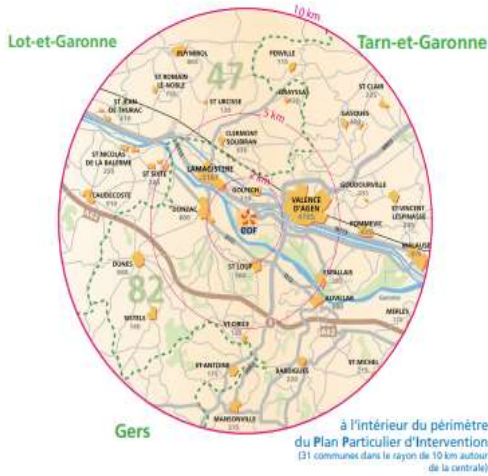
NAISSANCES	4 naissances
MARIAGES	2 mariages
PACS	2 pacs
DECES	4 décès



La loi n'autorise plus la publication des noms pour l'état civil sans l'autorisation des personnes et des familles

Extension du périmètre d'application du plan particulier d'intervention de 10 à 20km autour de la centrale nucléaire de production d'électricité de Golfech

A l'usage des habitants : où êtes-vous ?



Comment se tenir informé ?

Pour toutes informations complémentaires, vous pouvez vous adresser à :

LES PRÉFECTURES :

de Tarn-et-Garonne

Standard : 05.63.22.82.00
Protection civile : 05.63.22.82.75
Serveur vocal : 08.21.003.282
Cellule information du public : 05.63.66.06.00
Internet : www.tarn-et-garonne.gouv.fr

du Gers

Standard : 05.62.61.44.00
Protection civile : 05.62.61.43.30
En cas de crise : 05.62.61.44.00
Internet : www.gers.gouv.fr

de Lot-et-Garonne

Standard : 05.53.77.60.47
Protection civile : 05.53.77.60.35
Serveur vocal : 05.53.77.61.53
Cellule information du public : 08.11.000.647
Internet : www.lot-et-garonne.gouv.fr

LE CENTRE NUCLÉAIRE DE PRODUCTION D'ÉLECTRICITÉ DE GOLFECH :

Standard : 05.63.29.39.49
Fax : 05.63.29.39.50
Internet : www.edf.fr

L'AUTORITÉ DE SÛRETÉ NUCLÉAIRE :

Standard : 05.56.00.04.46
Fax : 05.56.00.04.94
Internet : www.asn.fr



Direction Préfectorale Territoriale de Tarn-et-Garonne
Préfecture de Lot-et-Garonne

Adoptez les bons réflexes en cas d'accident à la centrale nucléaire de

Golfech



Préfet de Tarn-et-Garonne - Préfet du Gers - Préfet de Lot-et-Garonne

En cas d'accident, comment serez-vous alertés ?

PAR UNE SIRÈNE :

Elle diffusera 3 signaux sonores prolongés et modulés, d'une minute chacun séparés d'un intervalle de 5 secondes.

Ce signal est différent de celui utilisé à l'intérieur de la centrale pour les agents EDF (2 fois en une minute en son continu, avec un intervalle de 10 secondes).

PAR DES VÉHICULES D'ALERTE :

Ils diffuseront le signal d'alerte, notamment dans les zones éloignées des sirènes.

PAR LA RADIO :

Dès que vous entendez la sirène, branchez votre radio sur les stations nationales :
France Inter 100.3 - France Info 105.7
Chérie FM 98.9 - Sud Radio 102.0
RTL 97.4
Ou locales : Radio Nostalgie 97.6
Radio Bulle 93.6 - 100% Radio 103.7
47 FM 87.7

PAR TÉLÉPHONE :

Si vous résidez dans un rayon de 2 km autour de la centrale, vous recevrez un appel automatique sur le téléphone fixe de votre domicile (système d'alerte SAPPRE).

L'appel sera déclenché en même temps que les sirènes. Il vous indiquera les consignes à respecter.
Par ailleurs, toutes les communes situées dans la zone PPI (10 kilomètres) sont équipées d'un automate d'appel. Cet outil permet aux 31 maires concernés d'envoyer un message d'alerte par téléphone aux habitants de la zone PPI.
Ce message rappellera également « les consignes à respecter ».

PAR LA TÉLÉVISION :

Notamment
France 3 Région Midi-Pyrénées et
France 3 Région Aquitaine.

En fin d'alerte, vous serez avertis par un signal sonore de 30 secondes par des sirènes fixes, les automates d'appel, les véhicules et par les médias.

En cas d'accident à la centrale nucléaire de Golfech

Le préfet peut vous demander de :



vous mettre à l'abri



évacuer



prendre de l'iode

Le préfet vous demande de vous mettre à l'abri



DURANT QUELQUES HEURES, VOUS DEVREZ CALMEMENT :

- vous mettre à l'abri dans un lieu clos
ne pas rester dans un véhicule
- écouter la radio et la télévision régionale
- laisser vos troupeaux
là où ils se trouvent
- laisser vos enfants à l'école
leurs instituteurs(trices) s'en occupent
- fermer vos portes et fenêtres
- ne téléphoner qu'en cas d'urgence
pour ne pas encombrer le réseau

VOUS POUVEZ BOIRE L'EAU DU ROBINET ET MANGER :

Que manger ?
Toutes les provisions entreposées à l'intérieur du domicile avant l'accident sont consommables. À plus forte raison, les conserves conditionnées en bocaux ou en boîtes. Une réserve pour 48 heures est suffisante.

Que boire ?
L'eau du robinet
Il faut plus de 48 heures pour que les poussières entraînées par le ruissellement atteignent la nappe phréatique. L'eau du robinet est consommable.

L'eau minérale
L'eau minérale embouteillée et capulée avant l'accident est à l'abri de toute contamination. Il en va évidemment de même pour toutes les boissons conditionnées de façon hermétique.

Le lait
Le lait conditionné en bouteilles ou en briques avant l'accident est consommable sans risque.

Le préfet vous demande d'évacuer



VOUS DEVEZ :

■ rassembler dans un sac bien fermé vêtements, chaussures, affaires de toilette, affaires de nuit, médicaments si vous avez un traitement habituel et bijoux précieux

■ emmener vos animaux
familiers

■ vous munir de vos papiers
carte d'identité, livret de famille, carnet de santé, papiers de sécurité sociale, prescriptions médicales, argent liquide, chèquiers, etc

■ couper le gaz

■ fermer la porte à clef

■ rejoindre le point de rassemblement désigné par le maire

À RETENIR :

Des cars seront mis à disposition pour transporter la population.

Vos enfants à l'école seront conduits dans des centres d'hébergement hors de la zone à risque. Les médias indiqueront les lieux choisis où vous pourrez aller les chercher.

Le préfet vous demande de prendre de l'iode



Que ce soit pendant la mise à l'abri ou l'évacuation, il est inutile de prendre de l'iode à l'avance ou de prendre plus de comprimés que nécessaire.

Vous absorberez l'iode uniquement sur consignes des autorités.

L'iode stable, destiné à saturer la glande thyroïde et à empêcher l'iode radioactif de s'y fixer en cas de rejet accidentel, vous a déjà été distribué gratuitement. Si vous n'êtes pas encore en possession d'iode, présentez-vous dans l'une des pharmacies implantées à la périphérie de la centrale pour en obtenir.

En cas d'accident, adressez-vous à la mairie.

POSOLOGIE :

■ adulte, femme enceinte, enfant de plus de 12 ans
2 comprimés à dissoudre dans une boisson (eau, lait)

■ enfant de 3 à 12 ans
1 comprimé à dissoudre dans une boisson

■ enfant de 1 mois à 3 ans
1/2 comprimé à dissoudre dans une boisson

■ enfant jusqu'à 1 mois
1/4 comprimé à dissoudre dans une boisson

■ animal domestique
1/2 comprimé à dissoudre dans une boisson

6 RÉFLEXES POUR BIEN RÉAGIR EN CAS D'ALERTE NUCLÉAIRE

1
Je me mets rapidement à l'abri dans un bâtiment

2
Je me tiens informé(e)

3
Je ne vais pas chercher mes enfants à l'école

4
Je limite mes communications téléphoniques

5
Je prends de l'iode dès que j'en reçois l'instruction

6
Je me prépare à une éventuelle évacuation



QU'EST-CE QUE L'IODE ?

L'iode est un oligo-élément naturel, indispensable au fonctionnement de la thyroïde. On le trouve dans l'eau et les aliments que nous consommons (poisson, viande, fruit, lait...). En cas d'accident, de l'iode provenant d'une réaction physique qui a lieu à l'intérieur du réacteur peut être rejeté dans l'environnement : il s'agit d'iode radioactif. Les comprimés d'iode sont des médicaments fabriqués avec de l'iode comparable à celui qui se trouve dans la nature et dans l'alimentation. On l'appelle l'iode stable.

RECOMMANDATIONS PRATIQUES

Il est impératif de conserver les comprimés d'iode :

- dans l'emballage d'origine,
- de les ranger dans un endroit accessible et facile à mémoriser, par exemple dans votre kit d'urgence,

- à une température ne dépassant pas 25°C et à l'abri de l'humidité,

- hors de portée des enfants.

Ces comprimés d'iode sont destinés à être utilisés dans des circonstances exceptionnelles.

Ils ne doivent être pris qu'à la demande du préfet.

LA THYROÏDE : une petite glande juste essentielle !



La thyroïde est une petite glande (environ 5 cm chez l'adulte) située sur le devant du cou. La thyroïde fabrique des hormones qui jouent un rôle essentiel chez l'humain : croissance, développement intellectuel... Elle a un rôle particulièrement important chez l'enfant, et ce, dès la vie intra-utérine. Quel que soit l'âge, ces hormones contrôlent le fonctionnement de l'organisme.

LE RISQUE THYROÏDE limité efficacement

Comment un comprimé d'iode protège la thyroïde de l'iode radioactif ?

Respiré ou avalé, l'iode radioactif se fixe sur la glande thyroïde et peut ainsi augmenter le risque de cancer de cet organe, surtout chez les jeunes.

Prendre la dose d'iode stable avant les rejets d'iode radioactif protège efficacement la thyroïde en la saturant et en empêchant l'iode radioactif de s'y concentrer.

La thyroïde est alors préservée.

QUAND DOIT-ON PRENDRE UN COMPRIMÉ D'IODE ?

L'iode stable doit être pris uniquement et immédiatement à la demande du préfet. Son message sera diffusé à la radio (France Bleu, France Info, etc.), la télévision (France Télévisions) et sur le site internet de votre préfecture.



⚠ Si vous n'avez pas reçu le bon de retrait, vous pouvez présenter un justificatif de domicile en pharmacie pour obtenir des comprimés.



COMMERCES ET SERVICES

AGENCE POSTALE COMMUNALE

Place de la Liberté Tél : 05 63 94 25 00
Ouvert du mardi au vendredi de 9h à 11h30

BOULANGERIE/PÂTISSERIE

Place de la Liberté - Tél : 05 63 94 26 66
Ouvert du mardi au samedi de 7h à 13h et de 16h à 19h30 – le dimanche de 7h à 12h30

SALON DE COIFFURE- Sandy ROUX

Place de la Liberté - Tél : 05 63 94 28 99
Ouvert le mardi - jeudi - vendredi et samedi de 9h à 17h

ÉPICERIE/TABAC/JOURNAUX – Myriam DELATTRE

Place de la Liberté - Tél : 05 63 94 50 70
Ouvert le dimanche et le lundi de 8h à 12h30 et du mardi au samedi de 8h à 12h30 et de 16h à 19h15

BAR-RESTAURANT : LE CAFE DU SIECLE- Frédéric RAVENEAU

Place de la Liberté - Tel. 05 63 94 26 12
Tous les jours de 9h à 15h et de 17h à 23h- Fermé le lundi

Vente de pain à la ferme : « LOUBOULBIL »

« Querbis » - Tel. 05 63 94 52 90 – 06 88 02 70 15
Ouvert du mardi au vendredi de 14h30 à 17h30 – le samedi de 14h30 à 16h30

Garage WYDRELEC'AUTO

4 Chemin des Catalpas-Tel : 05 63 04 20 41
Ouvert du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 18h – le samedi de 8h à 12h

TAXI-AMBULANCE Jean-Pierre

Tél : 05 63 39 74 35 – 06 07 22 66 80

CABINET INFIRMIERS DU QUERCY

Rue Numa Boudet – Tél : 05 63 94 24 60

Crouzevialle Julien - Infirmier

« Giscard » Tél : 06 63 40 21 32

COMMERCES AMBULANTS

BOUCHER – CHARCUTIER – Thierry DAUMIERES
Place de la Liberté - Le jeudi de 11h à 12h30

PIZZA MOBILE – Chez Mireille
au lieu-dit Fourquet – Le vendredi à partir de 17h

ARTISAN D'ARTS

« **AU COIN DE MA GRANGE** » - Béatrice CRABIERES
Décors peints – meubles peints – objets de charme – Tel. 06.79.21.54.02

ARTISANS - ENTREPRISES

ACCROCHE TOIT – Charpente
« Cavaillé haut » Tél : 06 20 58 05 89

ANTONIETTI Nicolas – Chauffage – Ramonage – Plomberie – Energies renouvelables – Dépannage
« Lasbordes » Tél : 06 85 21 31 57

CORB'ALU – Menuiserie
« Saint-Michel » Tél : 07 89 08 66 02

DONZELLI RENOVATION – Maçonnerie
6 rue du 19 Mars Tél : 06 83 86 73 06 – 05 63 94 25 78

FRAYSSE – Fenêtres volets persiennes
16 rue Porte-Grande Tél : 05 63 94 24 23

MARCHIOL – Abattage élagage
« Rouchou » Tél : 05 63 94 28 08 – 06 07 12 32 68

PICARD Joël – Menuiserie escalier
« Grande Borde » Tél : 05 63 39 76 31



LES SYNDICATS



Depuis le 21 décembre 2018, le syndicat mixte du bassin de la Barguelonne et du Lendou gère officiellement les cours d'eau de tout le bassin versant de la Barguelonne.

Son périmètre a été étendu au territoire de la Communauté de communes du Quercy Blanc sur la partie Lotoise. Il est administré par 14 élus représentant les 4 Communautés de communes suivantes : La Communauté de communes des deux rives, La Communauté de communes du Pays de serres en Quercy, la Communauté de communes Terres des confluences et la Communauté de communes du Quercy Blanc.

Le programme de gestion pour la période 2019-2023 a été validé au mois de mars par le conseil syndical, son objectif est d'améliorer la qualité de nos cours d'eau et atteindre les objectifs de qualité fixés par la directive cadre Européenne sur l'eau.

Pour cela diverses actions vont être mises en œuvre comme par exemple :

- La gestion sélective de la végétation des berges (ripisylve) et la suppression des embâcles.
- Des plantations d'arbres et arbustes sur les berges sans végétation (maintien des berges, ombre et habitat pour la faune). La diversification des habitats aquatiques sur les secteurs homogènes et uniformes.
- Préservation et restauration des zones humides...



Zoom sur les zones humides :

Les zones humides ont souvent été délaissées voire détruites par l'homme pour pouvoir exploiter ces parcelles « perdues ». Or, ces zones jouent un rôle essentiel dans la biodiversité, la quantité et la qualité de l'eau.

Biodiversité : Les zones humides constituent un réservoir de biodiversité exceptionnel, elles abritent une diversité d'espèces végétales et animales bien plus importantes que les autres écosystèmes.

Quantité d'eau : Lorsque les crues s'étalent, les prairies et les boisements inondés ralentissent considérablement le courant et la violence de la crue vers l'aval. Cela permet aussi une infiltration dans les nappes. L'été lorsque le niveau des eaux est bas les zones humides permettent de restituer lentement au cours d'eau cette eau propre stockée durant l'hiver.

Qualité de l'eau : En assimilant les éléments minéraux du sol (nitrates...) pour leur croissance, les plantes des zones humides jouent un rôle d'épuration naturelle de l'eau.

Vous êtes propriétaire d'une zone humide ? Le conseil départemental 82 a réalisé l'inventaire sur tout le département : http://www.bdt.cg82.fr/WebZoneHumide/zone_humide_site.html

Pour tout renseignement : Notre technicien-rivières, Julien CACHARD 06 11 72 69 77

La Présidente



Jetons moins, trions plus !

Prêts à faire pencher la balance ?



Diminuer nos déchets et **consommer mieux** grâce à des gestes **simples** à la portée de tous : pensons **location, réparation, réemploi, durabilité, don, compostage...** et agissons !



Le tri des textiles, une riche idée...

Offrez une 2^{ème} vie à vos vêtements, linge et chaussures, en les déposant **propres** et **secs** (**même déchirés ou troués**) dans un **sac bien fermé** (chaussures liées par paires) dans une borne textile.

Pour trouver le point le plus proche : www.laifibredutri.fr

Effets positifs sur l'environnement, bénéfiques économiques et sociétaux : tous gagnants !



Limiter la facture en étant attentif...



Uniquement des journaux, des magazines, des prospectus, des enveloppes, des courriers, des catalogues, des livres, des cahiers... bref **des papiers** !

Lorsque l'on trouve des bouteilles, des pots ou des bocaux en **verre**, c'est toute la collecte qui est refusée et qui doit être triée anéantisant le gain économique du dispositif... soyons attentifs !



A déposer en
 Déchèterie

Les **bidons de combustibles liquides**, même vides, présentent un danger pour la santé et l'environnement. Ils doivent donc être déposés en **déchèteries**.

Le S.M.E.E.O.M. vous souhaite de joyeuses fêtes !

PATRIMOINE

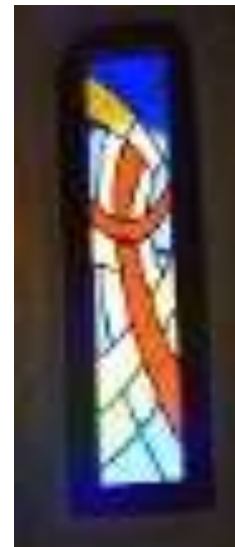
Des groupes de bénévoles préservent et restaurent le patrimoine des Eglises de Castelsagrat

EGLISE DE BUZENOU



L'église de Buzenou, s'est embellie de deux nouveaux vitraux réalisés par Michèle Bergon.

Pour plus d'informations, vous pouvez vous adresser à : Michèle Bergon : 05 61 80 22 72 / 06 04 17 54 42
Christian Mourgues : 05 63 94 24 48 / 06 32 03 59 46



EGLISE DE SAINT-MICHEL



Restaurer, embellir cette église nous tient à cœur depuis de nombreuses années afin de valoriser notre patrimoine rural. Ainsi en 2018 nous l'avons agrémentée du vitrail de Saint Michel, patron de cette église.

Voici cette année celui de Sainte Marie-Madeleine.

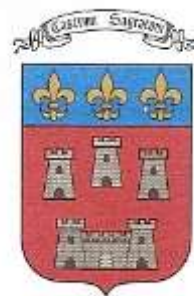
Ces deux vitraux donnent de la couleur dans la nef et embellissent ce lieu.

Un grand MERCI aux généreux donateurs qui nous permettent de concrétiser nos projets.

Le groupe de bénévoles de Saint-Michel-d'Ursaud

CASTELSAGRAT

histoire d'une bastide médiévale



Le nom de Castelsagrat vient du latin Castellum Sacratum, ou Castrum Sagratum, signifiant «Château Sacré». Le premier château aurait été édifié en lieu et place d'un «sacrum» : temple construit sur un point culminant par les peuples gallo-romain afin d'honorer leurs divinités, telles que Belen, Teutatès, ... faisant de l'endroit recouvert de chênes (arbres vénérés des gaulois) un lieu sacré.

Au gré des soubresauts de l'histoire et confirmant cette origine, Castelsagrat sera successivement baptisé : «Castel-Saggarat», «Castel-Sagrat» puis, pendant la période révolutionnaire, «Chêne Vert» et «Montagne de Traverse» évoquant ainsi sa position sur une ligne de crête.

Le village est situé sur la «Clermontoise», ancienne voie romaine secondaire partant de Clermont-Dessus (47) et passant par les villages de Perville, Saint-Nazaire de Valentane, Miramont de Quercy, Lauzerte, ... Montcuq ... Cahors ..., en reliant ainsi Bordeaux (Burdigala) pour finir à Clermont-Ferrand (Augustonemetum).

Selon certains historiens, cette voie n'était pas tracée selon les normes des constructions romaines. La Clermontoise serait d'origine celtique et bien antérieure à l'avènement de l'empire romain.



Lors de fouilles et de travaux d'aménagements urbains, divers objets ont été découverts, notamment, en 1862 dans une tombe wisigothe : une paire de fibules et une boucle de ceinture, attestant de son occupation au Ve-VIe siècles par les Wisigoths. Ces ornements sont exposés au musée national du Moyen Age des Thermes de Cluny à Paris.

Au fil du temps, d'autres éléments ont été mis au jour, tels que des blocs de pierre et morceaux de mosaïques attestant de l'occupation romaine, un buste de femme en marbre blanc ainsi qu'une hachette en silex, un fer de lance et une médaille ayant appartenu aux Templiers.

De la période celtique à celle du Moyen-Age, en passant par la conquête de l'Empire Romain, le peuple gaulois Nitiobriges auquel appartenait le village, avec Aginnensis (Agen) pour capitale, a vu passer bien des envahisseurs (Vandales, Wisigoths, Sarrasins), subissant les affres de la guerre de Cent Ans ainsi que celles de la Réforme et guerres de religion, de la révolution de 1789, des Première et Seconde Guerres mondiales. Mais c'est essentiellement à partir du XIIIe siècle que les écrits témoignent de son évolution.

En 1270, Alphonse De Poitiers, le frère du roi Saint-Louis, devint le propriétaire de la ville. Il en fit une bastide prospère à laquelle il octroya une charte connue sous le nom de «Charte des libertés et coutumes de Castelsagrat» qui permit d'alléger le régime féodal et de garantir une forme d'autogestion.

Le texte en latin de cette charte est conservé aux Archives Nationales. La Mairie du village en possède une traduction magnifiquement retranscrite.

Elle témoigne, entre autres, des préoccupations des habitants et de la vitalité économique de Castelsagrat. Ainsi, «La foire a lieu quatre jours avant et quatre jours après la fête de sainte Cécile» ; soit une semaine entière autour du 22 novembre ! De façon plus anecdotique, malheur à celles et ceux qui aiguisaient leur épées, brandissait une tuile menaçante où étaient surpris en flagrant délit d'adultère ; ces derniers étant condamnés à « *courir nus à travers la ville ou ... payer, chacun, cent sous tournois, à leur choix* » !

Cette chartre présentait la particularité de mentionner un «droit d'interprétation» qui autorisait le Seigneur, Comte de Toulouse et ses successeurs, à se rétracter en annulant tous les privilèges accordés par cette même chartre !

Le village, avec ses éléments architecturaux caractéristiques est donc bien une bastide construite en hauteur, constituée par : un plan quadrillé, une église excentrée dans l'angle Est, une place centrale carrée dont les angles indiquent les quatre points cardinaux et encadrée par des cornières du XIIIe-XIVe siècles qui supportent les planchers du premier étage. Le puits principal, très profond, trônant sur la place date de la période Romaine et aurait été bâti par les troupes de Jules César. En 1622, Castelsagrat appartenant aux Calvinistes et suite à la révocation de l'Edit de Nantes, les murailles de la ville furent détruites sur ordre de Richelieu.



Outre les nombreuses arcades, la mémoire des pierres s'inscrit dans les maisons à pans de bois de la rue Notre Dame, dans les 4 culots sculptés au-dessus de la porte du salon de coiffure, dans les fenêtres géminées de la rue Alphonse de Poitiers et dans la rue de l'Ecole, dans l'ancien relais de poste et l'échauguette de la rue du même nom, dans le portail de l'église, dans l'actuelle boulangerie dite « Tour des Templiers » qui abritait l'ancien temple protestant, Pour plus de détails, une visite virtuelle guidée interactive et détaillée du village est proposée sur le site <http://franck-alary.squarespace.com/visite-virtuelle-guide-de-castelsagrat/>

Aux environs de Castelsagrat, il reste à découvrir les lavoirs de Lafongrande et de Lafondelanis, l'ancien tunnel ferroviaire de 200 mètres du Couaillou, les chapelles aux champs de Buzenou et de Saint-Michel d'Ursault, les nombreux pigeonniers, si représentatifs de la région de Sud-Ouest, et bien d'autres petits trésors cachés.

N'oublions pas l'église Notre-Dame avec son **retable considéré comme l'un des plus beaux d'Europe, sculpté en 1667 dans du bois de tilleul par Pierre AFFRE (1590-1669), provenant de la chapelle Saint-Raymond de Toulouse et destiné à contenir les reliques de Saint-Raymond Gayrard. Sept de ces vitraux sont signés Henri FEUR (1837-1926), Maître verrier de renom résidant à Bordeaux.**



Quelques illustres personnages ont marqué Castelsagrat de leur empreinte :

- **Madame de Gironde** qui fut célèbre, au XVII^e siècle, pour sa beauté et ses formes généreuses qui seraient à l'origine de l'adjectif "gironde" qualifiant les dames "bien tournées". Esprit rebelle, elle fut emprisonnée dans une tour de Castelsagrat car, à onze ans, elle refusait de se marier « avec un homme pour qui on savait bien qu'elle avoit de l'aversion ».*
- **Jean-Baptiste BOSSIER - dit Le Brun (1676-1745)** : a participé en 1718 à l'expédition de l'explorateur De la Harpe et dont le fils fut le fondateur de la ville de BOSSIER sur le fleuve Mississipi aux U.S.A.
- **Numa BOUDET (1827-1897)** : philosophe et poète, méconnu du grand public mais reconnu par ses pairs qui le comparaient à Lamartine et Victor Hugo.
- **Elie DIU (1864-1951)** : coiffeur et photographe-éditeur, c'est grâce à lui que nous devons d'avoir ces nombreuses cartes postales de Castelsagrat, témoignages inestimables de notre histoire.
- **Louis DUPIECH (1900-1945)** : préfet et résistant notoire, il sera déporté politique en Allemagne et décédera à Lübeck le 3 mai 1945.
- **Charles CALBET (1914-2012)** : surnommé "Le Connétable" pour son fair-play légendaire il fut champion de France de rugby en 1945. Le Centre de formation des jeunes rugbymen d'Agen porte son nom.

En allant vers Castelsagrat, vous cheminerez sur « la Clermontoise » mais aussi sur le chemin de Grande Randonnée « Quercy pays de Serres » et celui du « chemin de Cluny », l'un des grands itinéraires culturels du Conseil de l'Europe, qui relie les quatre sites clunisiens majeurs de notre territoire ; à savoir : l'abbaye de Moissac (82), celle de Saint-Maurin (47) et les prieurés de Layrac et de Moirax (47).



La commune possède une économie à vocation essentiellement agricole. Si, en 1841, sa population s'élevait à 1.350 habitants, elle était de 573 habitants au dernier recensement de 2015. En baisse quasi constante jusqu'en 1990, elle suit désormais une tendance à la hausse induite par le retour vers les campagnes de citadins néo-ruraux, de retraités originaires de la commune et de ressortissants étrangers (Royaume Uni, Pays-Bas, Belgique, ...) attirés par le charme et la douceur de vivre de notre petit coin d'Occitanie.

Le village aujourd'hui : consulter le site <http://www.castelsagrat.fr/fr/accueil.html>

* cf. : [https://fr.wikisource.org/wiki/Historiettes_\(1906\)/Madame_de_Gironde](https://fr.wikisource.org/wiki/Historiettes_(1906)/Madame_de_Gironde)



Photos prêtées par Christian BOYER